

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	3 (1876-1879)
Heft:	9-4
 Artikel:	Antiquités lacustres du lac Léman
Autor:	Forel, F.-A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-155108

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER

für

Schweizerische Alterthumskunde.

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

N° 4.

ZÜRICH.

OCTOBER 1876.

Abonnementspreis: Jährlich 2 Fr. 50 Cts. franco für die Schweiz.

Man abonnirt bei den Postbüroen und allen Buchhandlungen, sowie auch direct bei der Verlagsbuchhandlung von J. Herzog in Zürich.

Inhalt: 285. Antiquités lacustres du lac Léman, par le Prof. F.-A. Forel. S. 699. — 286. Der Bübel bei Zunzgen, von Ingenieur Fr. Rödiger. S. 701. — 287. Die Schanze bei Ruchepingen, vom Demselben. S. 703. — 288. Retranchements et lieux fortifiés dans le Canton de Fribourg, par le Baron de Bonstetten. S. 705. — 289. Bromagus, par le même. S. 706. — 290. Note sur une inscription de Genève, par le Prof. Ch. Morel. S. 707. — 291. Die Inschriften von Amsoldingen, von Prof. Dr. H. Hagen. S. 713. — 292. Eine Thalletzi in Graubünden, von Prof. Dr. G. Meyer v. Kn. S. 714. — 293. Zur Statistik schweizerischer Kunstdenk-mäler, von Prof. R. Rahn. S. 715.

285.

Antiquités lacustres du lac Léman

par le Prof. Dr. F.-A. FOREL, à Morges.

I.

Ornement en bronze de la station lacustre de Thonon.

Mr. le Prof. H. Carrard de Lausanne a trouvé le 10 octobre 1870 dans la station lacustre de Thonon un ornement en bronze, dont il a fait don au Musée cantonal de Lausanne, et qui y est catalogué sous le Nr. 7052. Cette pièce, jusqu'à présent unique, à ma connaissance du moins, dans les collections lacustres, et qui a été omise dans l'énumération des objets provenant de la station de Thonon (L. Revon, La haute Savoie avant les Romains, Revue Savoisienne XVI, 57. 31 juillet 1875) mérite d'être décrite et figurée. Elle consiste (v. fig. 1) en un disque ovale de 118^{mm.} de grand diamètre et de 78^{mm.} de petit diamètre, surmonté d'un manche épais, de 10^{mm.} à peine de longueur, lequel porte un anneau de 20^{mm.} de diamètre.

Le disque est formé de deux feuilles minces de bronze encastrées dans un cadre solide. Le cadre ou bord du disque et son manche sont faits d'une seule pièce de bronze fondu, assez solide, de 4^{mm.} environ d'épaisseur et de 7 à 8^{mm.} de largeur; je ne sais mieux le comparer qu'à ces pièces de laiton qui entourent la lentille des grandes loupes destinées dans nos salons à agrandir l'image des portraits miniatures et des photographies. Le bord ou cadre encaisse deux feuilles de

bronze très minces, probablement martelées qui sont tendues sur le cadre en bombant légèrement au centre, les deux feuilles ne présentent aucun dessin ou ornement discernable du moins dans le pitoyable état de conservation de la pièce. Je dis deux lames de bronze, quoique un premier examen puisse faire croire à l'existence de six feuilles superposées; par les déchirures des lames superficielles, on voit en effet six feuilles d'apparence métallique qui sont plus ou moins adhérentes les unes aux autres. Mais une étude attentive, et la comparaison avec d'autres pièces en bronze, oxydées et recouvertes de tuf, de nos stations lacustres, m'ont amené à conclure que, de ces six lames, deux seulement sont bien anciennes, et appartiennent en propre à l'instrument, que les quatre autres ne sont que les surfaces d'oxydation, les couches de tuf chargé de sels métalliques et de chaux, qui recouvrent les deux faces internes et externes de chacune des deux feuilles primitives. Comment ces deux feuilles sont elles encastrées dans le cadre, c'est ce qui ne se voit pas facilement sous le tuf dont est encroûté la pièce; je ne puis noter à ce point de vue que l'absence de clous ou de boulons qui ne se voient nulle part sur le cadre. Y avait-il entre les feuilles de bronze quelque lame de substance étrangère qui se serait détruite, du cuir, du bois, c'est ce que je ne puis dire, rien n'en ayant été conservé. Le petit anneau de bronze soit bélière, qui surmonte l'instrument est fixé, probablement par une tige rigide entrant dans le manche; il n'est pas mobile et ne peut pas se rabattre sur l'une ou l'autre des faces du disque. Cet anneau est très corrodé, et avait probablement primitivement une plus grande épaisseur.

Quelle était la destination de cet objet? Il est probable que c'était quelque ornement qu'on portait suspendu sur la poitrine, comme les médaillons que nos dames portent à leur cols, ou comme les hausse-cols de nos officiers. Peut-être avait on enfermé entre les feuilles de bronze quelque relique historique ou religieuse.

N. B. — La station de Thonon appartenait à la belle période de l'âge du bronze; elle était contemporaine de la grande cité de Morges.

II.

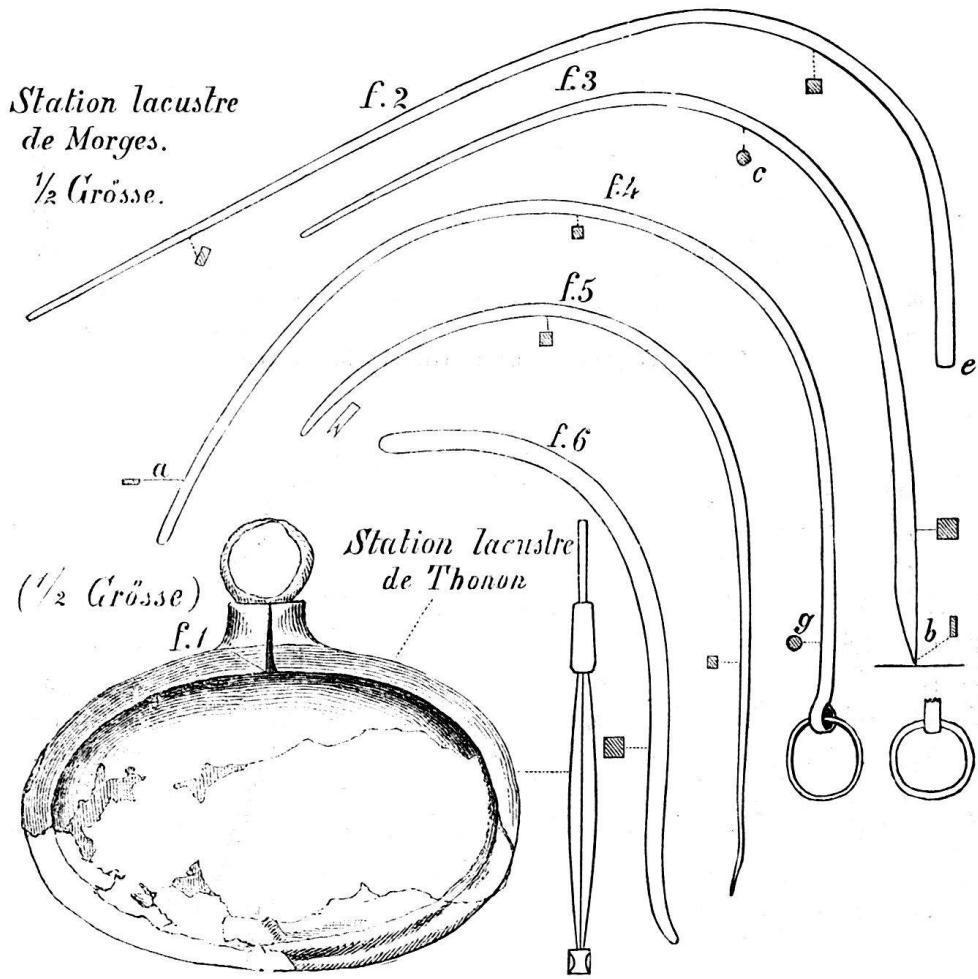
Crochets de bronze de la grande cité lacustre de Morges.

(Fig. 2 à 6.)

Nous possédons dans notre collection une série de cinq crochets de bronze, provenant tous de la grande cité de Morges, dont la forme, à peu près semblable, est assez caractéristique pour indiquer une destination spéciale. Quelle était cette destination? Nous ne le savons et ne pourrions procéder que par des hypothèses sans aucune espèce de fondement. Ces crochets sont en bronze, fondus, probablement recourbés par un martelage. J'ai indiqué à côté des figures la section de la tige de bronze, qui le plus souvent est carrée, mais en parfois ronde à certaines places (fig. 3 c et 4 d) et parfois aussi aplatie soit dans le plan de la courbure du crochet (fig. 4 a), soit dans un plan perpendiculaire à cette courbure (fig. 3 b).

L'un de ces crochets (fig. 4) porte un anneau suspendu dans une boucle formée par la tige même du crochet aplatie et recourbée sur elle-même. Deux de ces crochets (fig. 2 en *e* et fig. 6 aux deux extrémités) sont évidemment brisés.

F. A. FOREL.



286.

Der Bühel in Zunzgen (bei Sissach).

Schon im Sommer 1871 habe ich beifolgende Skizzen: (Seitenansicht und Grundriss vom Bühel) in mein Notizbuch eingetragen, als mich Brunnengeschäfte an jenem denkwürdigen Hügel vorbeiführten, und schon 1872, wieder im Sommer, nahm Herr Dr. Ferdinand Keller davon freundlichst und eigenhändig Notiz, bei Gelegenheit seiner Sommerfrische bei Solothurn. Seitdem blieb die weitere Veröffentlichung verschoben und würde es wohl auch noch länger geblieben sein, wenn nicht der *Bühel am nördlichen Ausgang, und die Schanze bei Eptingen am südlichen Eingang* dieses Jungen Jurabergthales auf einen bestimmten Zusammenhang hindeuteten; denn ganz ähnlich, nur grossartiger und in *Felsen* und viel abgerundeter ist der *Grundriss* der „*Schanze*,“ nur um eine Terrasse vermehrt, den ich leider aufzunehmen noch nicht die Zeit gewinnen konnte.